

EN FORÊT, 6 RÈGLES À RESPECTER

1 PAS DE MÉGOT JETÉ DE SON VÉHICULE

Toute l'année, il est interdit de **jeter des objets incandescents** dans les forêts, maquis, garrigues, landes.

SANCTIONS

Les automobilistes surpris à jeter sur la route leur mégot, peuvent être verbalisés (135 €) par les agents assermentés (gendarmérie, police, ONCFS, DDTM...) simplement en relevant leur numéro d'immatriculation.

2 PAS DE FEUX DE CAMP 3 NI BARBECUES EN FORÊT

En forêt et à moins de 200 mètres d'un espace boisé, **l'usage du feu est strictement interdit** toute l'année. Cet interdit s'applique même si vous êtes à proximité d'un plan d'eau. Les BBQ à gaz sont aussi interdits comme les planchas et les BBQ dits « écolos » à usage unique.

SANCTIONS

En forêt, allumer un feu est passible d'une amende de 135€ aggravée en cas de responsabilité de dégâts à autrui.

4 NE PAS FUMER EN FORÊT

En forêt, **vous n'êtes pas autorisés à fumer**, article 148 du code forestier.

SANCTIONS

135€

5 NE PAS STATIONNER SUR LES ZONES HERBEUSES

Attention, le **pot d'échappement** très chaud en contact avec des herbes sèches peut être à l'origine d'un départ de feu.

6 NE PAS GARER SON VÉHICULE DEVANT UNE BARRIÈRE DFCI

Le **stationnement et la circulation sur les pistes forestières** sont strictement réglementés.

SANCTIONS

135 €

La **circulation en forêt hors des pistes** est interdite à tout véhicule.

SANCTIONS

1500 €



POUR VOTRE SÉCURITÉ, RAPPELEZ-VOUS !

Le feu se déplace plus vite qu'un randonneur. Sa propagation peut dépasser les 5km/h.

Les fumées arrivent avant les flammes. Toxiques, elles causent malaises et asphyxies graves. Le manque de visibilité provoque stress et panique.

Les flammes produisent un panneau radiant à hautes températures à l'avant du front de feu.

Exemples :

Front de 5m de haut et 50m de long = $5,2w/cm^2$ à 1m = $0,4w/cm^2$ à 30m.

Seuil de la douleur = $0,2w/cm^2$

Décès avec une exposition à $0,7w/cm^2$ pendant 2 min.

Les éclousions sont rapides avec les fortes chaleurs, une hygrométrie basse et vent fort.

POUR UNE SORTIE EN FORÊT

- ▶ Consultez la météo
- ▶ N'oubliez pas votre téléphone mobile
- ▶ Prévenez votre entourage de votre itinéraire
- ▶ Ne quittez jamais les chemins balisés
- ▶ Stationnez toujours de façon à ne pas gêner les secours

LES BONS COMPORTEMENTS FACE AU FEU

En forêt sans moyens d'extinction, un départ de feu peut très vite prendre de l'ampleur et causer de **graves dommages**. Vous pouvez aussi vous retrouver piégé face à un incendie sans trouver rapidement une zone de protection.

- ▶ **Gardez votre calme.** La panique peut aggraver votre situation.
- ▶ **Ne vous approchez pas des flammes.**
Surpris par la fumée, respirez à travers un linge humide.
- ▶ Dans tous les cas, ne vous attardez pas à observer l'incendie. **N'encombrez pas** les routes et les abords des voies.
- ▶ **En forêt, éloignez-vous du feu** à la perpendiculaire de l'axe de propagation. Rejoignez au plus vite une zone protégée.
- ▶ **Sur la route,** ne vous rendez dans la direction de l'incendie et ne gênez pas les secours.
Rebroussez chemin. En cas d'impossibilité, ne sortez pas de votre véhicule.
Si vous êtes bloqué, cherchez une zone dégagée à proximité, fermez les vitres, allumez vos phares et ne coupez pas le moteur.